



FAQ de l'édition : faire des livres numériques accessibles

Il existe de nombreuses ressources à destination des éditeurs pour accompagner la commercialisation de **livres numériques accessibles aux personnes empêchées de lire**, listées en grande partie sur le site du Syndicat national de l'édition (SNE). Plusieurs documents ont été produits spécifiquement à destination des éditeurs et compositeurs par le groupe de travail Normes & Standards de la Commission numérique du SNE.

Informations et ressources pour la production de livres nativement accessibles, pour les éditeurs et les compositeurs :

<https://www.sne.fr/numerique-2/ressources-pour-la-production-de-livres-nativement-accessibles/>

Atelier 2017 du groupe Normes & Standards sur l'édition nativement accessible :

<https://www.sne.fr/document/atelier-normes-et-standards-2017-production-depub-nativement-accessibles-aux-publics-empeches-de-lire/>

Atelier 2018 du groupe Normes & Standards sur l'édition nativement accessibles :

<https://www.sne.fr/document/atelier-normes-standards-2018/>

Le présent document fait le point sur toutes ces ressources en vous donnant des entrées par question et les clés pour les utiliser : à quoi servent-elles ? comment et à quel moment les utiliser ? quel niveau de connaissance nécessaire pour la compréhension de chacune ?

*niveau débutant : la ressource est abordable pour une première approche du sujet.

**niveau expert : la ressource nécessite une connaissance déjà avancée du sujet.

Les documents du groupe Normes & Standards sont conçus à des fins pédagogiques pour accompagner les éditeurs dans leur production de livres numériques nativement accessibles aux publics empêchés de lire. Les documents en question ne couvrent pas de façon exhaustive les fonctionnalités d'accessibilité, et n'ont pas de valeur contraignante.

PREAMBULE : Trois idées reçues sur l'ePub3

Le format ePub 3 est réservé aux livres numériques enrichis

FAUX. Il convient à tous les catalogues et offre une meilleure expérience de lecture particulièrement pour les romans, grâce à la qualité de la typographie et à l'affichage des notes en popup.

Le format ePub 3 n'est pas compatible avec les appareils utilisés par les lecteurs numériques

FAUX. Les appareils de lecture aujourd'hui utilisés (liseuses, tablettes, smartphones, ordinateurs...) lisent les ePub 3 textes de la même manière que les ePub 2. De plus, les ePub 3 accessibles sont lus par les logiciels dédiés aux publics aveugles, malvoyants ou DYS.

Produire un ePub 3 coûte plus cher qu'un ePub 2

FAUX. Hors livres fortement illustrés et maquettes complexes, l'éditeur peut s'entendre avec son prestataire pour faire évoluer sans frais le fichier numérique produit.

CONTEXTE

Suis-je obligé de produire des livres numériques accessibles?

Actuellement, en 2018, la seule obligation qui pèse sur les éditeurs est de fournir les fichiers numériques des œuvres imprimées en vue de leur adaptation lorsqu'un organisme agréé en fait la demande. Cela fait référence à l'exception au droit d'auteur introduit pas la loi DADVSI modifiée en 2011.

Pour que les publics empêchés de lire puissent acheter les titres des éditeurs et les lire sur leurs appareils spécialisés (sans recourir à l'exception handicap ci-dessus citée), les éditeurs peuvent dès aujourd'hui commercialiser leurs ouvrages en format nativement accessible. On parle alors d'édition inclusive et non plus d'édition adaptée.

Un format accessible convient à tous les publics, et à tous les appareils de lecture : liseuses, tablettes, smartphones, ordinateurs, claviers braille numérique ou encore lecteurs audio.

L'acte européen d'accessibilité qui entrera en vigueur à l'horizon 2020 va imposer aux éditeurs la commercialisation de leurs ouvrages numériques en formats nativement accessibles pour une large partie de leur catalogue.

Ressources :

*Article du SNE loi DADVSI :

<https://www.sne.fr/droit-dauteur/les-exceptions-au-droit-dauteur/>

*Atelier Normes & Standards 2017, slides 1 à 27 : explique les enjeux stratégiques et le contexte juridique :

<https://www.sne.fr/document/atelier-2017-production-depub-nativement-accessibles-aux-publics-empeches-de-lire/>

**The European Accessibility Act: A Push for Accessible Publications :

<https://inclusivepublishing.org/blog/the-european-accessibility-act-a-push-for-accessible-publications/>

* Plus d'informations sur les fichiers numériques à fournir dans le dispositif Platon de la BNF :

https://www.sne.fr/app/uploads/2017/11/SNE_Dispositif-Platon_recommandations-aux-editeurs_formats-fichiers.pdf

Comment le lecteur saura-t-il qu'un livre numérique est accessible ?

La plateforme de vente ou de prêt affichera le degré d'accessibilité du livre numérique. En France, le ministère de la Culture a lancé une étude pour mettre en place un label certifiant la qualité d'accessibilité des livres numériques qui sera attribué par un tiers de confiance. Ce label devrait être disponible à partir de 2020.

Ressource :

*Atelier Normes & Standards 2018, calendrier prévisionnel, slide 9 :

<https://www.sne.fr/document/atelier-normes-standards-2018/>

FORMATS

Qu'est-ce qu'un ePub 3 accessible ?

C'est un ePub 3 qui contient :

- des éléments de structuration techniques qui permettront aux outils de synthèse vocale de mieux reconnaître les différents éléments textuels du livre (letrines, formules mathématiques, niveaux de titre, listes, schémas, notes, etc.). Exemple : VoiceOver sur le matériel Apple ou TTS sur le navigateur Windows Edge ;
- des descriptions d'images ;
- des éléments de structuration qui permettront aux applications de lecture d'offrir des fonctions d'affichages modulables (couleur du fond et de la police, taille des interlignes, etc.);
- des métadonnées de description du niveau d'accessibilité du fichier.

NB : ne sont pas accessibles, les ePub 2 et les ePub 3 fixed-layout (sauf structuration spécifique et coûteuse).

A quoi ressemble un ePub accessible ?

C'est un ePub comme les autres. Pour un public voyant, il n'y a aucune différence d'affichage. Ce qui définit l'ePub accessible c'est sa capacité à être lu aussi bien par les terminaux de lecture grand public (liseuses, smartphone, tablette, ordinateur...) que par les lecteurs spécialisés (lecteurs braille, lecteurs de synthèse vocale, ...).

Vous pouvez consulter un exemple d'ePub 3 accessible produit par le groupe SNE Normes & Standards.

Ressources :

*L'édition accessible pratique recommandée aux éditeurs, du Daisy Consortium (p. 7 à 16). Ce document donne des recommandations de bonnes pratiques de mise en œuvre de l'accessibilité dans les maisons d'édition de façon exhaustive, document de 68 pages.

https://www.sne.fr/app/uploads/2017/11/edition-accessible_Pratiques_recommand%C3%A9es_aux-editeurs1.pdf

** Téléchargez un ePub produit par Normes et Standards et sa documentation pour comprendre sa structuration.

<https://www.sne.fr/document/e-accessible-knowledge-epub/>

<https://www.sne.fr/document/epub-3-accompanying-document-epub/>

PRODUCTION

Quels ouvrages puis-je produire en version accessible ?

En priorité les ouvrages dont la maquette n'est pas majoritairement signifiante pour la compréhension du texte, ce qui inclut la plupart des romans, essais, ouvrages pratiques ou professionnels.

Une mise en page et/ou une mise en forme signifiante fournit au lecteur une information visuelle qui n'est pas explicitée dans le texte. Par exemple un changement de typo montrant une écriture manuscrite ou une légende couleur appliquée sur une carte géographique.

Pour les ouvrages à maquette signifiante, la production de livres numériques accessibles nécessite d'anticiper les besoins dès la conception du livre. L'auteur comme le service éditorial peuvent être sollicités pour la production de contenus (description d'images, préparation de copie pour la structuration, etc.).

Ressources :

****L'atelier Normes & Standards 2018 présente un cas concret pour le roman**, slides 18 à 20:
<https://www.sne.fr/document/atelier-normes-standards-2018/>

*L'édition accessible pratique recommandée aux éditeurs, du Daisy Consortium (p. 42-43).
Liste une partie des éléments qui doivent faire l'objet d'une attention particulière, pour vous aider à identifier les ouvrages qui seront plus complexes :
https://www.sne.fr/app/uploads/2017/11/edition-accessible_Pratiques_recommand%C3%A9es_aux-editeurs1.pdf

**Atelier Normes & Standards 2017, slides 28 à 57 : donne les techniques de codage et de navigabilité et introduit la notion de sémantique dans l'ePub :
<https://www.sne.fr/document/atelier-2017-production-depub-nativement-accessibles-aux-publics-empeches-de-lire/>

Est-ce que je peux produire mes ePubs accessibles en interne ?

Tout dépend de votre organisation pour la production des livres numériques et des compétences internes.

Il est possible, mais délicat, d'utiliser le logiciel InDesign pour exporter un ePub 3 accessible.

Ressource :

**documentation Normes & Standards 2018 : annexe "créer un ePub accessible avec InDesign" :
<https://www.sne.fr/document/annexe-indesign-atelier-normes-standards-2018/>

Quels sont les documents à fournir à mon fabricant ?

De nombreux compositeurs en France font déjà des ePub accessibles. Cela ne vous empêche pas de fournir la documentation suivante à votre prestataire ou votre chargé de production.

Ressources :

*Document d'accompagnement / résumé de ePub accessibility (2017) du groupe Normes & Standards :

<https://www.sne.fr/document/document-daccompagnement-resume-de-epub-accessibility/>

**Traduction française du groupe Normes & Standards de ePub Accessibility Techniques 1.0 :

http://www.edrlab.org/public/sne/TAF_HTML_V3/Techniques_d_Accessibilite_FPUB%201.0.htm

Combien ça me coûte de produire un ePub accessible ?

Hors livres fortement illustrés et maquettes complexes, l'éditeur peut s'entendre avec son prestataire externe pour intégrer les éléments d'accessibilité dans la production des fichiers numériques sans frais supplémentaires, sous réserve d'un travail en amont précis sur le cahier des charges.

Ressource :

*Atelier Normes & Standards 2017, slides 62 à 77 :

<https://www.sne.fr/document/atelier-normes-et-standards-2017-production-depub-nativement-accessibles-aux-publics-empeches-de-lire/>

VALIDATION

Comment je vérifie que mon ePub est bien accessible ?

ACE est un outil mis au point par le DAISY Consortium permettant de contrôler l'absence d'erreurs techniques. Le rapport fourni par ACE permet en grande partie de vérifier que votre ePub est conforme aux normes ePub accessible 1.0. Vous pouvez demander à votre prestataire de vous fournir le rapport ACE pour visualiser les éléments présents dans l'ePub.

Ressource :

*ACE :

<https://inclusivepublishing.org/toolbox/accessibility-checker/getting-started/#install-ace>

DIFFUSION DISTRIBUTION

Comment j'indique aux maillons de la chaîne du livre qu'un livre numérique est accessible et à quel niveau ?

Les métadonnées internes (dans le fichier ePub) et externes (dans le fichier ONIX ou Excel fournit au distributeur) permettent de donner ces renseignements.

Ressources :

**Atelier Normes & Standards 2017, slides 51 à 60 :

<https://www.sne.fr/document/atelier-2017-production-depub-nativement-accessibles-aux-publics-empeches-de-lire/>

* Atelier Normes & Standards 2018, slides 71 à 81 :

<https://www.sne.fr/document/atelier-normes-standards-2018/>

** documentation Normes & Standards 2018 : annexe "Notice ONIX" :

<https://www.sne.fr/numerique-2/ressources-pour-la-production-de-livres-nativement-accessibles/>

Est-ce que cela va m'obliger à livrer deux fichiers ?

Non, un seul fichier/livre est vendu au public. Si les fonctions d'accessibilité ne sont pas prises en charge par le reader cela n'affecte pas l'affichage classique du fichier.

Mes livres numériques accessibles peuvent-ils être vendus par tous les e-libraires ?

Oui, un ePub3 accessible est un livre numérique diffusable par les réseaux de distribution habituels, et lisible sur les outils de lecture habituels destinés au grand public.

Ressources :

*Atelier Normes & Standards 2017, slide 79. test des fonctions d'accessibilité sur les principaux environnements de lecture :

<https://www.sne.fr/document/atelier-normes-et-standards-2017-production-depub-nativement-accessibles-aux-publics-empeches-de-lire/>

**Reading System Evaluations. Tests très complets des fonctions d'accessibilité sur la plupart des environnements de lecture :

<http://epubtest.org/testsuite/epub3/>

AIDES

Où puis-je me former à l'édition accessible ?

Les formations initiales. Les cursus universitaires évoquent peu voire pas l'accessibilité numérique dans la présentation de leur formation. Cependant, des notions comme la structuration des contenus apparaissent. Ce qui laisse entendre que le sujet de l'accessibilité numérique prendra place petit à petit.

Le certificat de qualification professionnelle (CQP). Le CQP est une certification reconnue par les professionnels d'une branche. Le CQP est accessible aux jeunes en formation initiale et aux salariés ayant une expérience minimale de trois ans, dans le cadre de la formation continue ou de la VAE.

Le CQP « Éditeur numérique » a été mis en place pour accompagner les éditeurs dans la mutation vers l'édition multi-supports. Les titulaires du CQP seront capables d'assurer la conception et la réalisation d'ouvrages numériques.

Trois organismes de formation ont été agréés par la Commission Paritaire Nationale de l'Emploi (CPNE) pour former à ce CQP :

-EDINOVO FORMATION, filiale de l'Asfired

-EMICFD

-LE GRETA ECOLE ESTIENNE

Le CQP éditeur numérique sera mis à jour pour intégrer la notion accessibilité numérique.

Les consultants et formations libres. Plusieurs organismes d'expertise et de conseils proposent des formations. Des cours en ligne gratuits et libres initient à l'accessibilité numérique.

Les formations continues. Edinovo, la structure de formation de l'Asfired, propose trois journées de formation continue sur l'accessibilité dans l'édition numérique.

Ressources :

* Atelier Normes & Standards 2018, slides 82 à 85 :

<https://www.sne.fr/document/atelier-normes-standards-2018/>

*Edinovo formation "Découvrir et comprendre l'accessibilité numérique" :

<http://edinovo.asfired.org/stage-18ED268/decouvrir-et-comprendre-laccessibilite-numerique>

**Edinovo formation "Gérer un projet éditorial intégrant l'accessibilité éditoriale" :

<http://edinovo.asfired.org/stage-18ED267/gerer-un-projet-editorial-integrant-l%E2%80%99accessibilite-numerique>

Où puis-je trouver des financements ?

Pour le moment aucune aide spécifique n'a été mise en place pour aider les éditeurs à augmenter l'accessibilité de leurs livres numériques, mais il existe des dispositifs à visée plus générale qui peuvent être sollicités pour cette démarche. Du côté du Centre national du livre (CNL), l'aide "subvention au développement des maisons d'édition" peut être mobilisée :

- Pour un plan de formation à l'édition numérique nativement accessible ;
- Pour la montée en accessibilité d'une chaîne de production numérique en interne.
- L'achat de licences de logiciels destinés à l'édition numérique.

Il faut également signaler l'existence de l'aide CNL "aux services numériques", dont l'objectif est "d'accompagner la chaîne du livre à développer des projets de services numériques interprofessionnels dans les domaines de la production éditoriale, de la structuration des contenus, de la diffusion et de la valorisation des œuvres." Cette aide, prévue pour des projets de développements informatiques importants, peut accompagner des projets complexes et innovants dans le domaine de l'édition numérique accessible. Elle est attribuée en prenant en compte le caractère interprofessionnel de la démarche, qui doit inclure plusieurs acteurs de la chaîne du livre.

Ressources :

* Descriptifs des aides du Centre national du livre :

http://www.centrenationaldulivre.fr/fr/editeur/aide_a_l_edition/subvention-au-developpement-des-maisons-d-edition/

<http://www.centrenationaldulivre.fr/fr/numerique/presentation/aides-aux-services-numeriques---appel---projets/>